



## Comité des usagers Vélib' Métropole

Réunion du 14 mars 2023

# Ordre du jour

---

*Préambule : Velib'Métropole, c'est quoi? Pourquoi?*

**1. Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi? comment ?**

*Questions / réponses*

**2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole**

*Questions / réponses*

**3. Point à date sur le service Vélib' Métropole**

*Questions / réponses*

**4. Point sur les décisions du Syndicat récentes et à venir**

---

## Préambule : Velib' Métropole, c'est quoi ? Pourquoi?

# Préambule : Velib' Métropole, c'est quoi ? Pourquoi?

---

## Velib' Métropole, c'est quoi ?

- ✓ Velib' Métropole est un **service public** de vélo en libre-service.
- ✓ Créé en 2007 par la ville de Paris, Velib' est un **pionnier** des services de vélos partagés dans le monde.
- ✓ Fin 2017, Velib' est devenu Velib' Métropole, un service public **métropolitain** (62 communes à ce jour, plus de 450 km<sup>2</sup>) et a intégré des vélos à assistance électrique, 40% du parc actuellement.
- ✓ Ce service est proposé dans le cadre d'un **marché public** d'une durée de 15 ans (2018 - 2032 inclus)
- ✓ L'exploitation du service Velib' Métropole est confié à une société privée (Smovengo) qui a remporté le marché.

# Préambule : Velib' Métropole, c'est quoi ? Pourquoi?

---

## Velib' Métropole, pourquoi ?

- ✓ Enjeux **environnementaux** (*pollution...*)
- ✓ Enjeux de **santé publique** (*maladies respiratoires, cardio-vasculaire, l'obésité etc...*) :
  - Faciliter la mobilité douce dans la métropole
  - Encourager la pratique du vélo en ville.

---

# 1. Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? comment ?

# 1. Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? Comment?

---

**Le syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole (SAVM), le donneur d'ordres :**

- ✓ Le SAVM est le **gestionnaire** du service.
- ✓ Le SAVM est un **établissement public** dirigé par des élus qui regroupe 100 communes de la Métropole du Grand Paris dont 62 proposent le service Velib'.
- ✓ Le SAVM supervise l'exécution courante de l'exploitation du service confiée à un opérateur privé : la société **Smovengo**

## Les communes adhérentes au SAVM pour la compétence Vélib'



# 1. Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? Comment?

---

## Les missions du SAVM :

- Déployer
- Contrôler
- Communiquer

# 1.Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? Comment?

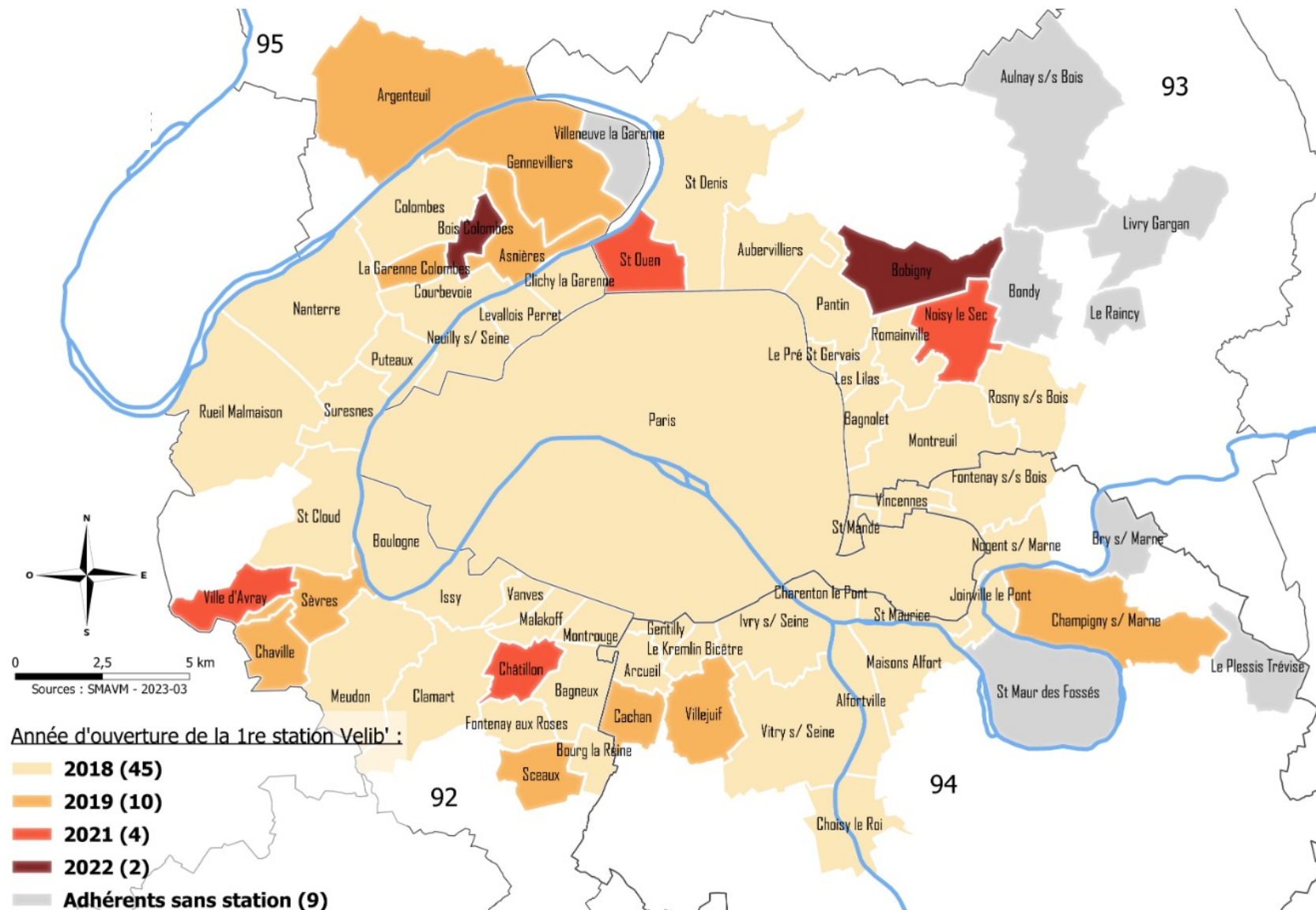
---

## ➤ Déployer :

- **Accompagnement stratégique** des communes pour le recueil des besoins et l'identification des emplacements potentiels des stations
- **Supervision des études techniques** préalables
- **Suivi du bon état d'avancement des travaux** et du respect des délais

# 1.Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi ? Comment?

## Le déploiement du service (2018-2022)



# 1.Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi? Comment?

---

## ➤ Contrôler

Le SAVM dispose d'un **panel d'indicateurs de suivi** de performance, de la conformité et de la qualité de la prestation de service délivrée :

- Permet d'indiquer à l'opérateur les points à améliorer
- Permet d'accompagner les évolutions durant la vie du marché (ex : modifications du vélo, du système d'information, de l'application, etc.)

# 1.Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi? Comment?

---

## ➤ **Communiquer :**

En lien avec Smovengo, le SAVM assure la promotion et la visibilité du service Velib' Métropole en :

- Participant à des évènements sur la mobilité durable
- Développant des partenariats avec d'autres acteurs en rapport avec mes mobilités partagées.

# 1.Présentation de l'architecture du service : qui fait quoi? Comment?

---

Les missions de la société privée Smovengo, l'exploitant du service Velib' Métropole :

➤ **Régulation**

*(alimentation des stations déficitaires ou délestage des stations excédentaires)*

➤ **Maintenance**

*(en atelier ou en station)*

➤ **Relation clients**

Les équipes de Smovengo présenteront plus en détail leurs activités lors de la prochaine séance du Comité.

---

## 2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole

## 2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole

---

### Le réseau Vélib' Métropole

En 2023, le service Velib' Métropole c'est :

- ✓ **1 452 stations installées**, dont 1 010 à Paris et 442 en proche couronne
- ✓ Extension du réseau à 3 nouvelles collectivités : Villeneuve-La-Garenne, La Courneuve, Garches, portant à 62 le nombre de collectivités ayant déployé le service sur leur territoire.
- ✓ **200 stations supplémentaires en cours de réalisation hors Paris**

## 2. Les principaux chiffres du service Velib' Métropole

---

### Les abonnés Vélib' Métropole :

- ✓ **397 000 abonnés**
- ✓ **120 000 courses quotidiennes** en moyenne
- ✓ **3,3 millions de trajets mensuels** en moyenne
- ✓ **10,6 millions de kilomètres parcourus mensuellement** en moyenne dont 65% à Vélo à assistance électrique soit plus de 27 fois la distance de la Terre à la Lune

---

### 3. Point à date sur le service Vélib' Métropole

---

## 4. Le modèle de financement de Vélib' Métropole

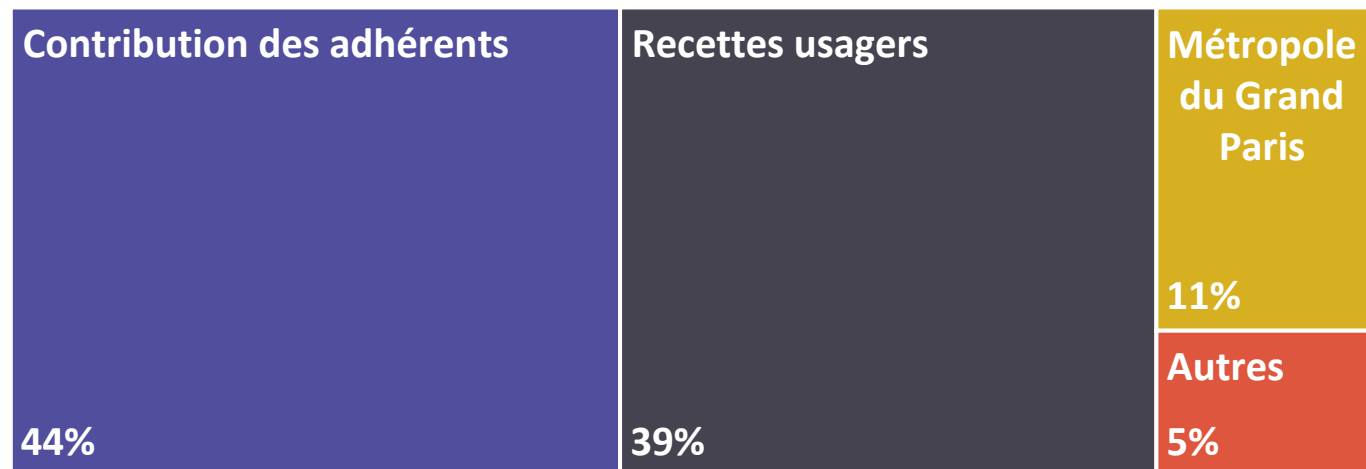
## 4. Le modèle de financement de Vélib' Métropole

Au budget 2022, le service coûtait 55,9 M€. Plus de 96 % de ce montant (54,2 M€) étaient destinés à l'exploitant du service, Smovengo, le reste étant destiné à diverses dépenses, dont les frais de fonctionnement du Syndicat (le salaire des agents, la location des locaux, etc.).

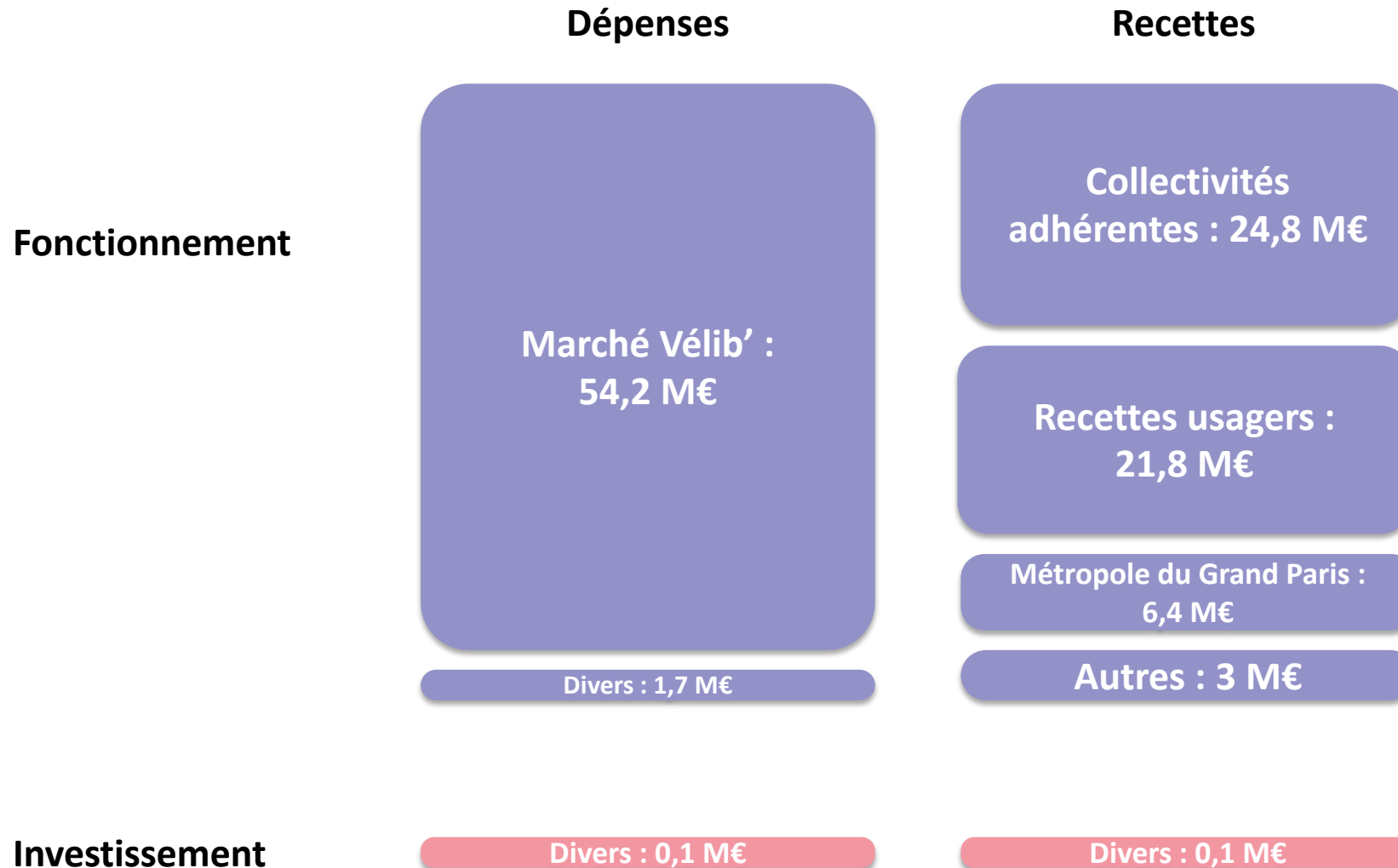
Côté recettes, Vélib' Métropole est financé par 3 acteurs :

- Les collectivités adhérentes au syndicat, ayant adhéré à la compétence Vélib' : 24,8 M€
- La Métropole du Grand Paris : 6,4 M€
- Les usagers à travers le paiement des tarifs du service (abonnements et tarifs liés à l'usage) : 21,8 M€.

### Répartition des recettes au budget primitif 2022



## 4. Le modèle de financement de Vélib' Métropole



## 4. Le modèle de financement de Vélib' Métropole

---

**Au budget 2023, le coût du service augmentera fortement du fait de l'inflation.** En effet, le coût annuel du marché dépend de deux indices liés, pour l'un, au coût de la masse salariale, pour l'autre au coût de la production française. Il en résulte, en 2023, une augmentation des dépenses de plus de 9 M€.

En prolongeant sur 2023 l'évolution des usages constatée en 2022, **le service présenterait un besoin de financement de 6,7 M€.**

**Trois sources de recettes** sont envisageables pour couvrir ce montant :

- Les contributions des adhérents (les communes et les établissements publics territoriaux, donc pour partie les contribuables)
- La Métropole du Grand Paris
- Les usagers à travers les tarifs appliqués au service.

## 4. Le modèle de financement de Vélib' Métropole

---

**Les modalités de financement du service relèvent de la compétence du comité syndical.** Les décisions feront l'objet d'un débat et seront prises fin mars par le comité.

Néanmoins, en cas de révision tarifaire, il est possible d'avancer d'ores et déjà **plusieurs principes** :

- **Répartir l'effort** entre les différentes sources de financement du service, un débat devant avoir lieu sur la part pouvant être prise par les collectivités adhérentes ;
- **Maintenir les tarifs accessibles**, limiter donc au strict nécessaire une éventuelle hausse des abonnements ;
- Faire porter l'éventuelle hausse tarifaire en priorité sur **l'usage du vélo à assistance électrique**, l'ADN de Vélib' résidant dans le vélo mécanique et le VAE étant par nature plus consommateur d'énergie ;
- Faire porter l'éventuelle hausse tarifaire sur les **usagers les plus intensifs**, Vélib' devant rester un service de vélos en libre service partagés entre le plus grand nombre d'usagers.

---

## 5. Un audit du service en cours

## 5. Un audit du service en cours

---

Un audit visant à analyser le cadre contractuel, le dispositif de contrôle et de gestion du marché, la performance de l'exploitant et le modèle économique du service a été lancé au printemps dernier. Cet audit est confié au cabinet Rise.

La partie rétrospective est en cours de finalisation. Des propositions et recommandations seront formulées par les auditeurs.

Les conclusions de l'audit seront rendues publiques courant 2023.

---

**Merci !**